

# DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DEPARTEMENT  
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON  
Séance du 4 Mai 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CCAS	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
9	9	9

DATE DE LA CONVOCATION 28 avril 2023
---

L'an deux mille vingt trois  
et le 4 mai

à 18 heures 00 les membres du Conseil d'Administration du  
CCAS dûment convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de  
leurs séances, sous la présidence de Madame Agnès NELIAS,  
Présidente.

Présents : NELIAS Agnès, BARNOUD Frédérique, BADOIL René,  
RULLIAT Nathalie, JOANNIN Marie, BLUM Virginie

Absents excusés : RULLIAT Christian (pouvoir donné à Agnès  
NELIAS), BAZIN Elisabeth (pouvoir donné à Frédérique  
BARNOUD), DURAND Pierre (pouvoir donné à Virginie BLUM)

Secrétaire : RULLIAT Nathalie

## ~~D2023-07~~ **Objet** : Activation du plan canicule du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre 2023

Les périodes de fortes chaleurs constituent un grave danger pour les personnes les plus vulnérables.

Un registre nominatif a été établi à cet effet afin de guider l'action des services sanitaires et sociaux en faveur des personnes fragiles et isolées à domicile, conformément aux dispositions du code de l'action sociale et de la famille.

Ce registre est ouvert en mairie, sur lequel les personnes suivantes peuvent s'inscrire :

- 65 ans et plus
- 60 ans et êtes inapte au travail
- Personne adulte handicapée.

En cas de chaleur extrême et de nécessité de déclencher le dispositif d'assistance aux personnes, les données sont communiquées au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en veillant au respect de la confidentialité des données et de leur utilisation.

Pour les personnes souhaitant s'inscrire sur ce registre, il suffit :

- De se présenter en mairie aux heures d'ouverture habituelles,
- De remplir un coupon descriptif.

Il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS d'activer ce dispositif de la façon suivante :

- Courrier à la population de plus de 70 ans qui ont participé l'année précédente au dispositif
- Insertion sur le site internet de la commune d'YZERON et la page Facebook.
- Affichage au kiosque et à l'accueil de la mairie,
- Information au Conseil municipal.

A la suite de l'exposé de Madame la Présidente, le Conseil d'Administration du CCAS,

**A l'unanimité des membres présents ou représentés**

**DECIDE** d'activer le plan canicule du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre 2023.

Fait et délibéré le 04 mai 2023  
La Présidente du CCAS,  
Agnès NELIAS

**Acte rendu exécutoire**

Après dépôt en préfecture le

- 9 MAI 2023

Et publication ou notification du

- 9 MAI 2023

